

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

MONTREAL, MARDI 26 FEVRIER, 1850.

INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE.—Ces qui ont fait de l'histoire leur étude favorite, ne peuvent récuser en doute, que, là où la littérature a été cultivée, là aussi les institutions de tous genres ont fleuri; le haut commerce, l'agriculture venaient tour à tour prouver ses bienfaits! Témoin, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et plusieurs autres pays qui sont aujourd'hui florissants sous tous les rapports. En étudiant l'histoire de ces peuples, on y découvre la source de leur prospérité et de leur élévation. A l'influence de la littérature, seule, ils le doivent; sans elle, ils seraient demeurés comme ils étaient, ils n'auraient jamais pu améliorer leur mode d'agriculture et parvenir à un haut point de commerce. Dans un pays comme le Canada, où tout encore est à son enfance, on ne peut cependant trop reconnaître les bienfaits de la littérature.— Sans les émigrés qui nous furent envoyés par la France et l'Angleterre pour faire prospérer le pays, nous serions plus en retard. Ces personnes envoyées, la plupart instruites, et étant au fait de la manière de procéder à la fondation d'une colonie, surent faire valoir les institutions de leurs pays, et par là même les colons suivirent leurs traces.

Lorsqu'en Canada la littérature aura fait de suffisants progrès, alors nous pourrons marcher seuls, et marcher avec succès dans l'illustre carrière des arts! Espérons qu'avant peu, nous serons au même point de grandeur que nos voisins des États-Unis. Cette république compte déjà plusieurs institutions florissantes, des manufactures de tout genre, d'étoffes, de soieries, de drap, etc. Ils ont tout enfin chez eux capables de marcher, avec la certitude de réussir dans tout ce qu'ils entreprennent. La prospérité d'un pays dépend de l'éducation de ses habitants, et puis ensuite, de son gouvernement; car, si ce dernier sait adopter de moyens sages et pacifiques, alors ce pays fera de rapides progrès. Tout prospère! L'émigré qui laisse son pays pour venir s'y établir, pour venir y passer ses jours, éprouvera plus de zèle alors à s'approprier un bien foncier.

En lisant les différentes histoires des nations, l'on voit que leurs systèmes d'éducation, plus que toutes autres choses, ont contribué beaucoup à l'état prospère et brillant à laquelle ils sont parvenus. Ce n'est pas que la nature est différente ailleurs; du tout, l'homme est le même partout. Prenons par exemple l'enfant des forêts et l'enfant des villes, et en les comparant l'on verra chez l'un et l'autre la même intelligence précoce, mais lorsque nous considérons leurs qualités sociales, alors on voit que le dernier, qui a été plus en relation avec le monde civilisé, approche plus de son créateur.— En reportant successivement nos regards sur les âges antiques, et puis ensuite, vers nos jours, on voit que les peuples chez qui la littérature a été portée au plus haut point, ont toujours le plus brillé. En Grèce, nous voyons qu'aussitôt que les lois de Licurgue furent introduites, ce pays atteint le plus haut point de grandeur et de civilisation. Lacédémone obtint son indépendance. A Athènes, les écoles de toutes espèces produisirent le même effet. Caton, à cet âge où tous étaient encore dans une ignorance parfaite sur la religion, longtemps avant, Père chrétienne, composa son fameux ouvrage sur l'immortalité de l'âme. Rome ne fut jamais plus célèbre que sous le règne d'Auguste, période surpassant de beaucoup l'âge des scipions. Qui a-t-il de plus à admirer sous le règne de ce grand roi que Cicéron, modèle des orateurs, Virgile, ce poète si parfait, dont la sublime poésie ne

cessera jamais d'être admirée. Rome dut sa gloire à ses chefs-d'œuvre! Aussi voyons-nous qu'aussitôt qu'elle perdit ses grands hommes, sa gloire diminua.

Dans tous les pays où il y eut un monarque lettré qui se plut à propager les sciences, les sociétés littéraires fleurirent toujours. Sous le règne florissant d'Alfred, l'Angleterre lui dut sa jurisprudence et sa constitution. Elle lui doit plus qu'aux Henri et aux Edouard qui ne surent briller que dans l'art de la guerre. Les âges remarquables cependant qui méritent une mention toute particulière pour les sciences, les arts et la littérature, peuvent se diviser en quatre. Celui de Périclès, d'Auguste, de Médecin et de Louis XIV. Le dernier, surtout, mérite d'être mentionné. Sous son règne, on compte un grand nombre d'hommes illustres en tous genres. Voltaire, Pierre Corneille, Racine, vinrent tour à tour fournir au théâtre leurs chefs-d'œuvre. Ce prince, amateur des sciences, sut les porter au plus haut point. Il encourageait les hommes de talents. Souvent il parvenait à découvrir dans la foule ceux qui montraient de bonnes dispositions dans la carrière des lettres. La France prospéra sous lui.— La littérature française comprend l'étude de la poésie et de l'histoire. La poésie contribua à ajouter du brillant à l'imagination; l'histoire ne peut être trop appréciée. Les faits des âges passés, des individus, tout y porte à y puiser des connaissances indispensables à l'homme public. Etude beaucoup plus préférable, à juste titre, à ces ouvrages de fictions qui abondent partout. La plupart de ces pamphlets ne donnent aucune information; tandis que, dans l'étude de l'histoire, l'on se réjouit tout en voyant se transformer en images devant nous, les grands traits d'héroïsme qui ont immortalisé tant de héros de l'antiquité. Plin a dit quelque part, "Historia quoquomodo scripta delectat." Cet illustre écrivain avait grandement raison de s'exprimer ainsi.

Il y a quelque chose qui charme, qui élève les sentiments et qui par là même fait ressembler l'homme à son créateur. L'homme instruit muni de cette précieuse arme est bien partout. Pert-il ses amis? Ou est-il persécuté? il a encore quelqu'un de son côté où il peut alléger ses peines, et ce soutien il le trouvera dans la lecture des ouvrages d'hommes illustres. Est-il exilé loin de ses parents, loin de ce qui lui est le plus cher, la littérature lui enseignera comment s'habituer à souffrir les peines de l'exil. Il se rappelle alors le lieu où il a passé les jours heureux de son jeune âge et ce souvenir le rend si non heureux en réalité du moins en perspective.

Le peuple canadien, une fois instruit, les intérêts du pays en général avanceront beaucoup mieux. Il existe déjà plusieurs sociétés d'agriculture dans les campagnes qui ne peuvent que donner de l'ambition aux habitants de la campagne. L'influence de la littérature se fait donc sentir partout. Pourquoi voit-on chez nos voisins tant de nobles émulations. Ils le doivent à leurs associations, et à l'éducation qui est répandue chez le peuple. Là ce n'est pas comme ailleurs; le fermier comme l'homme d'état lit sa gazette, connaît les nouvelles, et puise par là même des connaissances utiles. Il connaît aussi la politique de son pays, il prend part à ses plus chers intérêts. Voilà la raison pourquoi l'on voit chez nos voisins cet esprit d'entreprise qui les font réussir dans tous ce qu'ils entreprennent.

ELECTIONS MUNICIPALES.

QUARTIER ST. JACQUES.— A une très nombreuse assemblée, dûment convoquée, et tenue vendredi soir, composée de la majorité des citoyens les plus respectables du quartier St. Jacques, et dont nous publions les procédés

dans la feuille de ce jour, Mr. E. LAMARCHE, marchand-tailleur, a été prié de s'offrir comme candidat pour ce quartier et a acquiescé au désir des électeurs. Nous sommes heureux de voir ce monsieur, si bien qualifié sous tous les rapports, venir en avant, et nous ne doutons pas qu'il n'obtienne le plus complet succès. En avant donc, peuple travailleur, serrez vos rangs, et surtout évitez la division, car la division c'est la défaite, tandis que l'union est le gage certain de la victoire!— En supportant M. LAMARCHE, vous supportez le candidat du Travailleur par excellence, puisque ce monsieur, Travailleur lui-même, et qui, jeune encore, s'est acquis par ses talents et son énergie, une certaine fortune qui lui permet aujourd'hui de figurer parmi les hommes publics de sa place, s'offre aujourd'hui à employer ses mêmes talents au profit de ses concitoyens. Et qui peut mieux qu'un tel homme protéger avec énergie et discernement les intérêts de cette classe! En avant, alors, indépendants électeurs du quartier St. Jacques, et prouvez qu'un Travailleur ne se trompe pas en comptant sur les suffrages de ses confrères travailleurs pour l'aider dans la grande œuvre de l'émancipation, en lui ouvrant la porte des honneurs et des emplois publics.

QUARTIER STE.-MARIE.— Nous nous sommes toujours fait un devoir d'encourager l'homme du peuple qui se consacre au service de ses concitoyens de toute manière; et à le signaler au public chaque fois que nous en avons eu l'occasion. Et, certes, nous croirions nous être écartés de cette règle de conduite, si nous laissions passer celle-ci sans payer à M. ROTTOY la part d'éloge dont sa conduite passée le rend si digne, quoique nous soyons persuadé qu'il est assez bien connu pour être irréprochable dans sa conduite tant comme homme public que comme homme privé. D'ailleurs, l'adresse de ce monsieur fait assez connaître quelles sont ses intentions, et nous n'avons pas le moindre doute que sa conduite ne soit en parfaite harmonie avec les principes qui y sont énoncés; ainsi donc, il est à espérer que les électeurs du quartier Ste. Marie n'oublieront pas que, d'accorder leurs suffrages à M. ROTTOY, sera reconnaître les services passés de ce monsieur, et s'assurer un zèle défenseur de leurs droits et intérêts pour l'avenir.

A une assemblée des électeurs du quartier St. Jacques, dûment convoquée, tenue chez Mr. O. Laliberté, rue Ste. Catharine, aux fins de faire le choix d'un candidat pour représenter les intérêts du quartier au Conseil de Ville, et de deux cotiseurs, O. Filiatrou, écuyer, fut appelé au fauteuil; M. Denis Doodie fut prié d'agir comme Vice-Président, et M. Frs. Cusson fut requis d'agir comme Secrétaire.

Proposé par le Dr. Deschambault, secondé par M. Jos. Simard;

Que M. EDOUARD LAMARCHE soit candidat du quartier St. Jacques aux prochaines élections municipales, et soit élu membre au Conseil de Ville.

Agréé unanimement.
Proposé par A. Montreuil, écuyer, secondé par Mr. H. Smallwood;

Qu'une députation de toute cette assemblée se transporte auprès de M. LAMARCHE pour s'assurer et savoir s'il accepterait ou non la charge de Conseiller.

Les membres de cette assemblée s'étant rendus chez M. LAMARCHE, lui donnèrent connaissance des résolutions adoptées à l'assemblée, et le prièrent de se conformer au désir des électeurs du quartier St. Jacques, et de se laisser nommer Conseiller.

M. LAMARCHE, après avoir remercié les membres de l'assemblée, et les électeurs du quartier St. Jacques, accepta la candidature de Conseiller pour le quartier.

Après quoi il fut proposé et agréé que l'assemblée se continuât chez M. LAMARCHE, et il fut résolu que les messieurs suivants présents, forment un comité pour assurer par tous les moyens légaux l'élection de M. LAMARCHE, Dr. Deschambault, Président, M. Jos. Simard, Vice-Président, et Léandre Coursolle, Frs. Cusson, T. Lafranchise, H. Smallwood, D. Doodie, Ant. Etier, A. Montreuil, Thos. O'Brien, Bryn Hayes, Jos. Simard, Frs. Contant, Ant. Duhamel, P. Emond, Léon Harteau, Sébastien Larivière, Frs. Sénécal, J. B. Sénécal, P. Labolle, L. Yachonocour, Jacques Lafleur, Augt. Laberge, Chs. Allard, Pierre Elie, T. Goyette, Dr. Richelieu, O. Filiatrou, Pierre Domour, Michael Murley, P. McGovern, Thos. Doyle, Ant. Marcotte, David Loblanc.

Proposé par M. Jos. Roch-Lettoré, secondé par M. O. Laliberté;

Que MM. Sébastien Larivière et Michael Morley, soient nommés cotiseurs pour l'année prochaine.

Proposé par Mr. R. Coursolle, secondé par M. Ant. Etier;

Que des remerciements soient votés au Président, Vice-Président, et au Secrétaire, pour leur trouble à cette assemblée.

Proposé par Mr. J.-Bte. Lemaire, secondé par Mr. T. Lafranchise;